

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION



SERVICE D'AIDE INTELLECTUELLE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Envoi individuel et collectif de livres aux militaires en captivité
Article 39 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929

PRIX 2 Fr.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION



SERVICE D'AIDE INTELLECTUELLE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Envoi individuel et collectif de livres aux militaires en captivité
Article 39 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929

PRIX 2 Fr.

Série B

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION



SERVICE D'AIDE INTELLECTUELLE AUX
PRISONNIERS DE GUERRE

Envoi individuel et collectif de livres aux militaires en captivité

Article 39 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929

PRIX 2 Fr.

Série C

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION



SERVICE D'AIDE INTELLECTUELLE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Envoi individuel et collectif de livres aux militaires en captivité

Article 39 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929

PRIX 2 Fr.

Série D

BUREAU INTERNATIONAL
D'ÉDUCATION



SERVICE D'AIDE INTELLECTUELLE AUX
PRISONNIERS DE GUERRE
PRIX 2 FR.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION



SERVICE D'AIDE INTELLECTUELLE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Envoi individuel et collectif de livres aux militaires en captivité

Article 39 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929

PRIX 2 Fr.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION



SERVICE D'AIDE INTELLECTUELLE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Envoi individuel et collectif de livres aux militaires en captivité

Article 39 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929

PRIX 2 Fr.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION



SERVICE D'AIDE INTELLECTUELLE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Envoi individuel et collectif de livres aux militaires en captivité

Article 39 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929

PRIX 2 Fr.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION



SERVICE D'AIDE INTELLECTUELLE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Envoi individuel et collectif de livres aux militaires en captivité

Article 39 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929

PRIX 2 Fr.